

Projet associatif global

2023-2028



*Expérimenter,
c'est apprendre !*





SOMMAIRE

Préambule

p. 3

La méthode de réécriture du projet associatif global

p. 5

Paroles de contributeurs

p. 6

L'Adapei 63

p. 7

Un acteur au service de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles depuis 1959

Axe de progrès #1

p. 9

Rendre la personne actrice de son parcours, en favorisant l'autodétermination

Axe de progrès #2

p. 11

Innover pour améliorer la réponse aux besoins

Axe de progrès #3

p. 13

Agir pour rendre la société plus inclusive

Axe de progrès #4

p. 15

Renforcer la vie et la dynamique associatives

Axe de progrès #5

p. 17

Valoriser l'implication sociétale de l'Adapei 63



Préambule

Chères amies, chers amis,

Cette aventure a commencé à l'automne 2022, lorsque je demande à un sage de l'association comment il est possible de bâtir un nouveau PAG et qu'il me répond : « malheureusement de nos jours il devient difficile de faire du nouveau, car on est réduit très souvent à remplir des formulaires que nous imposent les financeurs institutionnels » (sic). Piqué au vif et un peu déprimé par cette réponse, j'ai souhaité, en accord avec Mme Viala, la directrice générale, et nos instances associatives, nous lancer résolument dans une démarche de démocratie (et non de démagogie) directe et innovante. En lien avec les actions de notre réseau national Unapei, liées aux interrogations sur la viabilité du modèle d'associations gestionnaires parentales et de leur devenir à 10 ans, nous voulons réconcilier le présent avec notre slogan des horizons 2023 : « pionnier, bâtisseur, citoyen, l'Adapei 63 avance ! ».

Le moyen est d'apprendre, par l'expérimentation, à mener la démarche de la décision tripartite : personnes accompagnées, familles/amis et professionnels, en renforçant et déployant leurs expertises respectives, dans le respect de leur diversité. Cette méthode est, à mon sens, la plus effective afin d'être conscients que nous sommes tous concernés, car l'Adapei 63 c'est nous tous ! Nous allons pratiquer cela à l'avenir. Faisons-nous ce cadeau : exprimons-nous et écoutons-nous, puis agissons. Ainsi, nous agissons dans la continuité de notre démarche associative et dans le respect de la loi de février 2005 pour le plein exercice de citoyenneté. Ce n'est pas une faveur, mais un droit, comme l'affirme la déclaration universelle des droits de l'homme : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». C'est non négociable et c'est notre but.

Dans ce PAG, que nous avons bâti ensemble, au sein de notre maison commune Adapei 63, nous voulons essayer de changer la vie, au quotidien, par des petits mieux, et dans la durée, de façon structurelle. Quarante quatre actions innovantes ont été proposées lors des ateliers qui ont été des systèmes équitables de coopération tripartite et inclusifs. S'il a fallu faire des choix de consolidation quant à la faisabilité, à l'urgence et au réalisme des propositions formulées, nous allons conserver précieusement tous les fruits de cette fécondité, dont nous saurons exploiter la richesse au cours des opportunités que l'avenir pourra nous offrir.

Nous voulons donner la possibilité à chacun de vivre pleinement sa vie (« il n'y a pas de vie minuscule »), et pour cela, tout d'abord, de pouvoir exprimer ce qu'est SON PROJET de VIE, dans l'autodétermination, le mot est lâché. Les personnes accompagnées doivent en être les auteures, parce qu'elles en sont actrices. Elles ne doivent plus subir leurs PARCOURS de VIE selon ce que l'offre leur impose. L'innovation permet l'adaptation et l'optimisation, dans la conscience des contraintes du réel : l'expérience prime sur la théorie. C'est le principe même de l'élaboration de la science ! Expérimentons partout où l'on nous le demande et où cela paraît possible. Ne jugeons pas *a priori* de ce qui n'est pas possible. Dans les regards croisés, faisons nôtre le « Là où il y a une intuition et une volonté, il y a un chemin ». Écoutons les désirs qui émergent, il y a tant à apprendre les uns des autres, pour tracer le chemin. Alors, « Allons-y ! En avant ! », Yallah !

Vincent Tisserand, président de l'Adapei 63





La méthode de réécriture du projet associatif global

La triple expertise au service de notre projet associatif global

Afin d'élaborer un projet associatif porteur de sens pour les personnes accompagnées, les familles et les professionnels, l'Adapei 63 a souhaité mobiliser l'ensemble de ces parties prenantes au processus de co-construction. Ces apports croisés ont permis d'enrichir le travail de réécriture, à travers quatre principales étapes :

1 JOURNÉE DE LANCEMENT ————— 14 mars

Pour bénéficier d'apports externes, échanger, se rencontrer et faire émerger une ambition commune

3 ATELIERS ————— 21-22 mars

Pour faire émerger les besoins et les attentes des personnes accompagnées, des familles et des professionnels

3 ATELIERS ————— 27-28 mars

Pour imaginer des actions à mettre en oeuvre pour répondre aux attentes et aux besoins exprimés

1 ATELIER DE CONSOLIDATION ————— 2 mai

Pour prioriser, en fonction de leur faisabilité et de leur pertinence, les actions imaginées

+ 80 personnes
mobilisées

dont 50 personnes
mobilisées dans la durée

Familles

Personnes
accompagnées

Professionnels

Paroles de contributeurs

J'ai vraiment beaucoup apprécié de participer à ce travail, ça m'a permis d'apprendre plein de choses sur le fonctionnement de l'Adapei 63. En plus, beaucoup de monde a participé, ça ne peut qu'apporter du positif pour le projet associatif.

Guillaume Brard, travailleur d'ESAT

Je trouve que ça a été formidable, avec beaucoup de participants, dans un esprit très positif. On a quelque chose qui se présente bien, maintenant c'est à nous de nous en saisir !

Joëlle Estival, Administratrice

Je dirais que ce travail a été une collaboration très riche entre toutes les personnes de l'Adapei 63, avec les professionnels, les familles et les personnes en situation de handicap

Céline Lacombat, Directrice adjointe de secteur

Pour moi, ça a été une très bonne expérience, une bonne découverte. Ça m'a permis de partager avec du monde, de rencontrer de nouvelles personnes, donc c'était très bien.

Myriam Demnati, travailleuse d'ESAT

En un mot, génial ! Ça a été une ouverture extraordinaire pour moi. J'y ai trouvé beaucoup d'écoute, de respect mutuel, d'entraide entre parents et proches ! On a partagé nos idées, on s'est écouté, sans chercher à imposer un point de vue, ça a été très positif pour moi !

Alain Boyer, administrateur

L'Adapei 63

Un acteur au service de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles depuis 1959

Notre histoire

Fondée en 1959 par une poignée de parents et amis bénévoles, notre Association est reconnue aujourd'hui sous le sigle Adapei 63.

Partie de rien elle propose aujourd'hui près de 2000 accompagnements à des personnes en situation de handicap mental de tous âges, réunit près de 600 familles adhérentes, et emploie plus de 1000 salariés dans 67 établissements et services répartis sur l'ensemble du département.

Notre association s'adresse aux familles à travers 6 Délégations Territoriales : Ambert, Clermont-Ferrand et Vertaizon, Les Combrailles, Issoire, Riom et Thiers ainsi qu'au travers des Comités de Parents, présents dans chaque établissement.

Depuis 2017, nous avons engagé plusieurs transformations d'ampleur que ce nouveau projet associatif entend consolider : passage en filières, négociation de nos premiers CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens), développement et renforcement des partenariats avec le milieu ordinaire, actions de renforcement pour l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap, etc.

Nos ambitions et nos principes d'action

Accompagner les personnes en situation de handicap vers l'autodétermination et la citoyenneté

Agir pour une Société plus inclusive et bienveillante à l'égard du handicap

Déployer concrètement la triple expertise

Renforcer les coopérations

Valoriser le droit à l'expérimentation pour tous

67

établissements et services

602

adhérents

(familles, amis, personnes accompagnées)

2000

personnes accompagnées

1080

salariés

38

administrateurs et administratrices

6

délégations territoriales

Explication des pictogrammes

Dans les pages suivantes, vous retrouverez les pictogrammes suivants :



Actions pouvant être menées par l'Adapei 63, en s'appuyant sur l'expertise des personnes accompagnées, des parents et des professionnels



Actions nécessitant de négocier des moyens financiers supplémentaires



Actions nécessitant de mobiliser des partenaires et d'établir de nouvelles coopérations

Chacun désigne un levier à mobiliser prioritairement pour mener à bien l'action. Cependant, cela ne veut pas dire que ce levier est exclusif ou suffisant et ne nécessite pas de faire appel à d'autres ressources.

Axe de progrès #1

Rendre la personne actrice de son parcours, en favorisant l'autodétermination

Notre action est, par définition, centrée sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap, avec une ambition partout présente : leur permettre de se développer en tenant compte de leurs capacités propres, de décider par elles-mêmes de leurs choix de vie quotidiens ou à plus long terme.

Nous souhaitons donc permettre à chaque personne accompagnée de s'autodéterminer, c'est-à-dire d'orienter sa vie sans influence externe induite et à la juste mesure de ses capacités.

Défi #1 : Développer les capacités d'expression de chaque personne accompagnée

Nos actions prioritaires :



Identifier et expérimenter l'utilisation de nouveaux outils de communication et d'accessibilité pour faciliter l'expression de chacun ;



Former les personnes accompagnées, les professionnels et les familles à l'utilisation de ces nouveaux outils.

Défi #2 : Favoriser l'appropriation du concept d'autodétermination par chacun

Nos actions prioritaires :



Former à l'autodétermination l'ensemble des personnes accompagnées, des familles et des professionnels ;



Élaborer un référentiel Adapei 63 de l'autodétermination permettant de garantir la qualité des accompagnements.

Défi #3 : Mettre en oeuvre des parcours de vie pour chaque personne

Nos actions prioritaires :



Développer le tutorat dans les établissements pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ;



Renforcer les moyens dédiés à la coordination des parcours au sein et entre les filières ;



Expérimenter la solution des Assistants aux Projets et Parcours de Vie (APPV).

Défi #4 : Mobiliser la triple expertise pour innover dans les accompagnements proposés

Nos actions prioritaires :



Développer des parcours de formation ouverts aux personnes accompagnées, aux familles et aux professionnels autour de quelques sujets-clés pour l'association : vieillissement, citoyenneté, gestion du risque, etc.



Axe de progrès #2

Innover pour améliorer la réponse aux besoins

Nous constatons depuis quelques années un déséquilibre entre les besoins des personnes accompagnées et des familles et les réponses qu'elles peuvent trouver sur le territoire, que celles-ci soient d'ailleurs portées ou non par l'Adapei 63. Ce constat nous interpelle et nous pousse à innover, afin d'apporter les réponses à ces personnes et à leur famille, notamment sur le plan de l'accès aux soins, de la prise en charge de la très petite enfance, de l'accompagnement du vieillissement et des « sans solutions ».

Défi #1 : Faciliter l'accès aux soins et aux professionnels de santé

Nos actions prioritaires :



Communiquer pour faire connaître les plateformes de soin adaptées au handicap et ses services ;



Sensibiliser les professionnels de santé à la prise en charge du handicap (urgentistes, médecins généralistes et spécialistes...).



Défi #2. Accompagner le vieillissement des personnes et de leur famille

Nos actions prioritaires :



Accompagner les travailleurs d'ESAT dans la préparation de leur fin d'activité professionnelle ;



Repérer, rencontrer et conventionner les solutions d'aide à domicile, afin d'orienter les familles hébergeant leur proche ;



Proposer aux familles vieillissantes une expertise technique et juridique pour anticiper sereinement le futur.

Défi #3. Améliorer les réponses aux « sans solutions »

Nos actions prioritaires :



Mettre en place un accompagnement pour toutes les personnes sur listes d'attente ;



Proposer des solutions inclusives sur l'accueil et l'accompagnement de la très petite enfance, en mobilisant les partenaires.



Axe de progrès #3

Agir pour rendre la société plus inclusive

L'inclusion est aujourd'hui affichée comme une des finalités majeures des politiques nationales et territoriales du handicap. Nous souhaitons, à la mesure de nos moyens et en accord avec nos valeurs, nous inscrire dans ce mouvement de transformation. L'enjeu est, pour nous, non seulement de créer de nouvelles solutions d'accompagnement dites « inclusives », mais peut-être plus encore d'accompagner la transformation des représentations et pratiques du milieu ordinaire afin de faire changer le regard sur le handicap et sa place dans notre Société.

Défi #1. Faciliter les passerelles entre les établissements et le milieu ordinaire

Nos actions prioritaires :



Organiser des journées portes ouvertes dans les établissements autour d'événements festifs ;



Faciliter la mutualisation des activités associatives sportives, culturelles... proposées par chaque établissement, en renforçant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ;



Développer l'offre de logements Tremplin pour faciliter l'inclusion par le logement.



Défi #2. Accompagner le milieu ordinaire pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap

Nos actions prioritaires :



Développer une offre d'accompagnement pour l'obtention du label S3A pour les établissements recevant du public ;



Sensibiliser et former les employeurs du territoire au recrutement et à l'emploi de personnes en situation de handicap.

Défi #3. Permettre aux personnes en situation de handicap d'être des citoyens à part entière

Nos actions prioritaires :



Accompagner la participation des personnes en situation de handicap sur des temps de concertation / mobilisation citoyenne ;



Proposer aux personnes en situation de handicap un accompagnement renforcé pour les démarches administratives et l'accès aux droits.

Défi #4. Faire connaître les compétences et l'expertise des personnes en situation de handicap

Nos actions prioritaires :



Faire intervenir des personnes accompagnées dans les formations ouvertes aux acteurs du milieu ordinaire et aux futurs professionnels du médico-social.



Axe de progrès #4

Renforcer la vie et la dynamique associatives

Au cours des différents ateliers et temps de coopération en triple expertise, nous avons entendu les interrogations des familles, mais aussi celles des personnes accompagnées et des professionnels, qui ont du mal à percevoir les leviers à mobiliser pour stimuler l'engagement associatif. La montée de l'individualisme et la transformation de nos publics et de leur famille nous amènent à trouver de nouvelles solutions pour faire vivre notre association, ses valeurs et ses modes de fonctionnement.

Défi #1. Engager et mobiliser les familles

Nos actions prioritaires :



Mettre en place un tutorat pour les nouvelles familles, dans une logique de pair-aidance ;



Témoigner de la reconnaissance aux adhérents de longue date au moment des campagnes de renouvellement des adhésions ;



Systématiser la rencontre avec les directions d'établissement et les administrateurs référents pour toutes les nouvelles familles.



Défi #2. Renforcer l'offre de services aux familles

Nos actions prioritaires :



Créer une ressource collaborative permettant aux familles d'identifier des lieux et des espaces « handicap friendly » ;



Faire intervenir des partenaires pour apporter des réponses aux familles (vieillesse, accès aux droits, etc.) ;



Développer l'offre d'accueil temporaire en établissements en semaine et hors périodes d'ouverture ;



Expérimenter un service d'accueil temporaire entre familles dans une logique de pair-aidance.

Défi #3. Encourager le bénévolat des personnes accompagnées

Nos actions prioritaires :



Lancer une campagne de communication interne « Ton engagement, et si tu le faisais découvrir à d'autres ? ».



Axe de progrès #5

Valoriser l'implication sociétale de l'Adapei 63

L'Adapei 63 est un acteur socioéconomique important du département et un acteur de premier plan du secteur médico-social. Nous constatons pourtant une insuffisante connaissance par nos partenaires institutionnels, stratégiques et opérationnels de notre histoire, de nos valeurs et de nos engagements. Il nous paraît aujourd'hui nécessaire de mieux valoriser ceux-ci et notre appartenance au champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour consolider des partenariats faisant sens pour l'association. En outre, les professionnels, les familles et les personnes accompagnées ont également fait valoir la nécessité pour l'Adapei 63 de s'engager fermement sur le chemin de l'écoresponsabilité, afin de répondre aux enjeux de développement durable de notre territoire.

Défi #1. Faire (re)connaître aux partenaires les singularités de l'Adapei 63

Nos actions prioritaires :



Organiser des démarches pour défendre nos intérêts auprès des décideurs politiques, économiques et médico-sociaux et tisser de nouveaux partenariats ;



Organiser un colloque pour valoriser nos expertises et celles de nos partenaires ;



Communiquer sur l'utilité sociale de l'association à l'échelle du territoire ;



Favoriser le développement des compétences de nos professionnels et des futurs professionnels du médico-social par l'ouverture de notre propre centre de formation.

Défi #2. Revendiquer notre appartenance à l'Économie Sociale et Solidaire

Nos actions prioritaires :



Adhérer et siéger dans les instances territoriales de l'Économie Sociale et Solidaire ;



Développer et renforcer les partenariats structurants avec les acteurs de l'ESS.

Défi #3. Engager l'Adapei 63 sur le chemin de l'écoresponsabilité

Nos actions prioritaires :



Sensibiliser les professionnels et les personnes accompagnées aux pratiques écoresponsables dans tous les établissements ;



Développer les pratiques d'achats responsables dans les établissements.



MERCI !

Expérimenter, c'est apprendre

Crédits :

Conception : Ellyx

Pictogrammes : Konkapp, Prosymbols Premium, Freepik, Tempo_doloe

Photographies : Adapei 63

Ellyx